

Saint Genis l'Argentière : la 2^{ème} phase du lotissement va débiter

Le Pays, édition du 11 janvier 2024

SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

La 2^e phase du lotissement va débiter

Les Saint-Genois sont venus en nombre à la salle des fêtes, dimanche 7 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité.

Le maire, Alexis Badoil, a relaté les principaux faits marquants de l'année écoulée. Compte tenu du manque d'aides maternelles dans la commune, une MAM (Maison d'aides maternelles) a ouvert ses portes à la rentrée de septembre dernier. Le coût de l'opération s'est élevé à 273.231,34 euros hors taxes (HT) avec des aides de l'État et de la Caisse d'allocations familiales (CAF) à hauteur de 80 %. Deux logements ont été aménagés dans l'ex-cure pour un coût de 165.877,77 euros HT. Un



VŒUX. Le maire Alexis Badoil a présenté les projets 2024. PHOTO MICHEL VARLIETTE

retour sur investissement sur 20 ans est prévu avec l'encaissement des loyers. Reste l'aménagement de la cour qui sera réalisé cette année.

Courant 2024, des colonnes aériennes et le silo pour la collecte des ordures ménagères seront installés. La deuxième phase des travaux du lotissement

de 13 lots pour la vente et cinq pour la location via l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) du Rhône, débiter au premier trimestre.

Une étude pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux, est en cours. Une réflexion est engagée pour l'aménagement des logements du haut de l'école.

En fin de réception, l'équipe de la médiathèque a été mise en avant pour son dynamisme. Tout comme les filles de 11-15 ans du club de gymnastique de l'Olympique Saint-Genois, sacrées championnes de France UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique). ■